Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AS2M – Constitution de société

Référence : L032618

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 8 août 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 23/07/2025, il a été constitué une SAS dénommée : AS2M Siège social : 23 Bis rue de Brest, 29600 MORLAIX Capital : 3.000€ Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement et indirectement, pour le compte de la société : - Toutes activités de marchand de biens immobilier, à savoir l'achat, la vente, l'échange, la location de biens immobiliers en vue de leur revente sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire, parts ou actions de sociétés immobilières ou sociétés dont l'actif comprend un immeuble ou un fonds de commerce; ainsi que toutes actions de promotion immobilière, au sens de l'article 1831-1 et suivants du code civil ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction vente et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières mobilières ou immobilières, fonds de commerce et de tous droits et/ou obligations y afférent, en qualité de marchand de biens se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. – la construction en vue de sa vente en totalité ou par fractions d'un ensemble immobilier, – l'acquisition sous toutes ses formes de droits à construire de biens et droits immobiliers, – la construction, la réparation, l'entretien, la restauration, la rénovation, la décoration et l'aménagement de tous immeubles, -l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers, mobiliers, industriels ou commerciaux, -la location meublée et équipée de tous immeubles, l'acquisition, l'exploitation, la distribution et la vente de tous biens et services destinés à contribuer, directement ou indirectement, à l'aménagement, au confort et à l'agrément des immeubles loués, gérés ou cédés; – la constitution de toutes sociétés civiles ou commerciales, l'achat ou la souscription, la vente de toutes actions ou parts de sociétés commerciales et de toutes parts de sociétés civiles et sociétés civiles immobilières, la gestion et l'administration de telles participations, notamment par voie de constitution de garanties, avals, prêts et avances, ainsi que toutes autres opérations commerciales, civiles ou financières relatives auxdites participations, tant pour son compte qu'en qualité de mandataire. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou

indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement. Président : M. Morgan HERRY, 6 impasse Kergledic, 29600 PLOURIN-LÈS-MORLAIX. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST

Consulter cette annonce en ligne